

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois (S.A.G.E.)

Tableau de bord 2011



INTRODUCTION

Suite au travail de révision du SAGE de l'Audomarois effectué courant 2011, une réflexion a été menée sur la définition d'indicateurs de suivi. Les indicateurs suivants ont donc été élaborés en concertation avec la DREAL Nord Pas de Calais et l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Le travail réalisé permet de renseigner différentes thématiques par des indicateurs de suivi dont la fréquence de renseignement est annuelle. Les indicateurs définis ont été choisis pour : leur spécificité, leur cohérence, leur fiabilité, leur reproductibilité et leur chiffrage.

Le tableau présenté ci-dessous reprend les thèmes, le nom des indicateurs, et leur source.

Ces indicateurs sont amenés à évoluer dans le temps. Des amendements, précisions ou suppressions pourront être apportées. La liste définie ici est celle qui a été validée en septembre 2011.

De plus certains indicateurs ne sont pas totalement renseignés du fait de la non obtention des données dans les temps impartis.

Les données ne sont pas toujours les plus actualisées et beaucoup de données datent de 2009.

LISTE DES INDICATEURS

- Indicateur I-01 : Volumes d'eaux prélevés en fonction des usages dans les eaux souterraines et superficielles.**
- Indicateur I-02 : Etat qualitatif des masses d'eaux souterraines selon les critères retenus dans le cadre de la DCE**
- Indicateur II-01 : Les zonages d'assainissement des eaux usées : état d'avancement.**
- Indicateur II-02 : Taux de desserte des réseaux d'assainissement.**
- Indicateur II-03 : Part de stations d'épurations (STEP) conformes à la Directive Eaux Résiduaires Urbaines.**
- Indicateur II-04 : Part d'équivalent-habitant pour lequel le traitement de l'azote et du phosphore est réalisé.**
- Indicateur II-05 : Part de communes qui bénéficient d'un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)**
- Indicateur II-6 : Etat d'avancement des diagnostics des dispositifs d'assainissement non collectif et taux de non-conformité.**
- Indicateur II-7: Nombre d'industrie à redevance « Agence »**
- Indicateur II-8 : Nombre de sites et sols pollués dans la base de données BASOL**
- Indicateur II-9 : Etat physico-chimique des masses d'eaux de surface**
- Indicateur II-10 : Superficie concernée par des mesures de type « Programme Eau et Agriculture »**
- Indicateur II-11 : Etat des lieux de l'agriculture biologique sur le territoire : superficie des exploitations et nombre d'exploitants.**
- Indicateur III-01 : Linéaire de cours d'eau couvert par un programme pluriannuel d'entretien et/ou faisant l'objet d'un plan de gestion.**
- Indicateur III-02 : Restauration de la continuité écologique : plus grand tronçon franchissable en dévalaison et montaison**
- Indicateur III-03 : Recensement des espèces végétales et animales invasifs recensés sur le territoire**
- Indicateur IV-01 : Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles pris par an de puis 1988 et par communes.**
- Indicateur IV-02: Rapport entre le nombre de PPRI approuvé et programmé**
- Indicateur IV-03 : Programme de lutte contre les inondations**
- Indicateur IV-04 : Nombre de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ayant un zonage « eaux pluviales » ou ayant mis en place une gestion des eaux pluviales au regard des enjeux.**
- Indicateur V-01 : Evolution de l'occupation du sol sur le marais audomarois**
- Indicateur V-02 : Evolution du nombre d'habitations légères de loisirs (HLL) dans le marais audomarois**
- Indicateur V-03 : Nombre de rats musqués piégés**
- Indicateur VI-01 : Nombre d'actions de communication initiées par la CLE**
- Indicateur VI-02 : Nombre d'envoi par année du document SAGE**
- Indicateur VI-03 : Nombre de connexions par année sur le site du SAGE**

I. Sauvegarde de la ressource en eau

Indicateur I-01 :

Volumes d'eaux prélevés en fonction des usages dans les eaux souterraines et superficielles.

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

m³

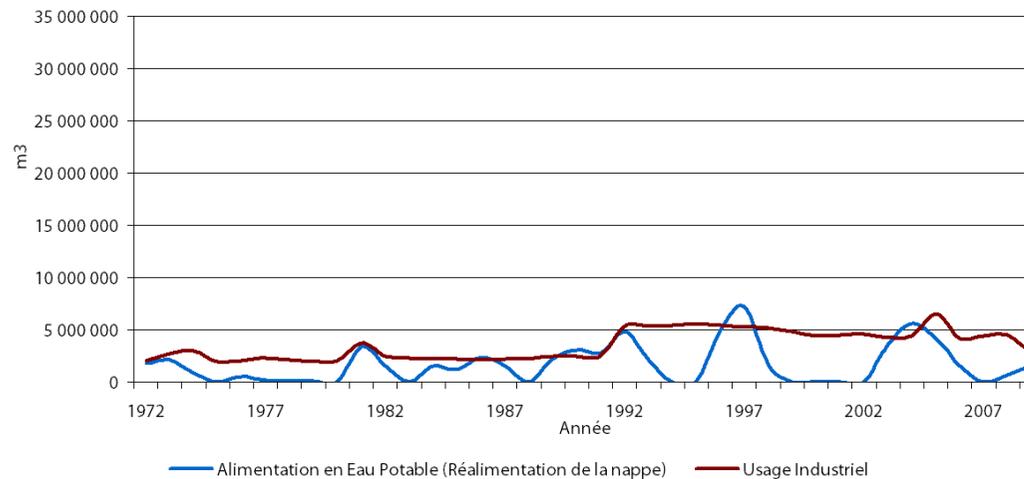
Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie

Indicateur du SDAGE

Résultats :

Evolution des prélèvements d'eaux superficielles



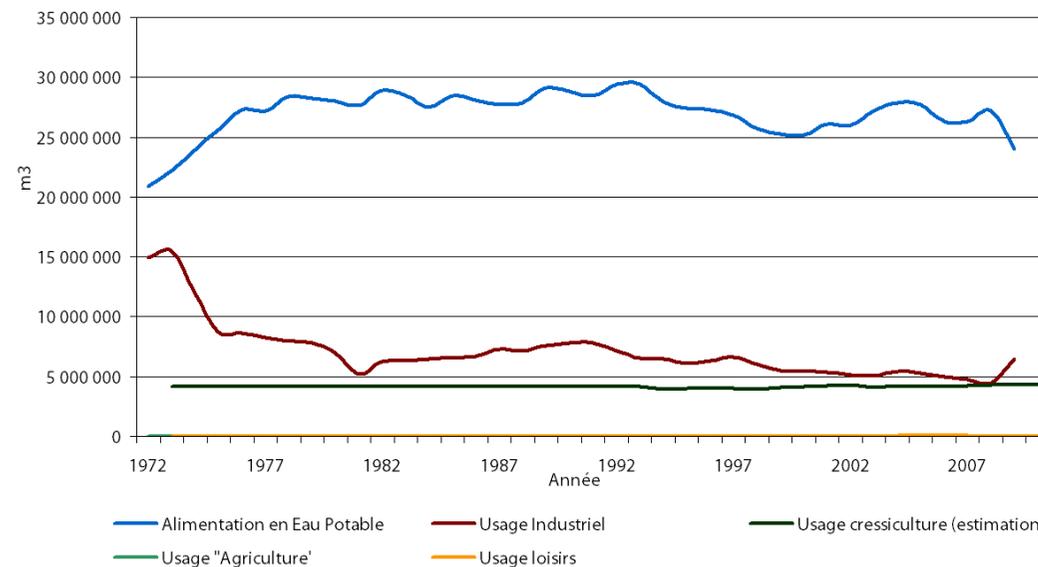
Analyse :

Il s'agit des volumes prélevés dans les eaux douces de surface (en m³) par secteur d'activité en 2009.

Ces données sont issues des données utiles à l'établissement des redevances de l'Agence de l'Eau.

Il s'agit de prélèvements bruts ne tenant pas compte d'une éventuelle restitution au milieu.

Evolution des prélèvements d'eaux souterraines



Il s'agit des volumes prélevés dans les eaux souterraines (en m³) par secteur d'activité. Ces données sont issues des données utiles à l'établissement des redevances de l'Agence de l'Eau. Il s'agit de prélèvements bruts ne tenant pas compte d'une éventuelle restitution au milieu.

L'usage principal de l'eau souterraine est la production d'eau potable.

I. Sauvegarde de la ressource en eau

Indicateur I-02 :

Etat qualitatif des masses d'eaux souterraines selon les critères retenus dans le cadre de la DCE

Indicateur D'ETAT

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

/

Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie

Indicateur du SDAGE

Résultats :

Masse d'eau souterraine

	Nappe de la Craie	Sables de Landénien des Flandres
Etat qualitatif	Mauvais	Bon

LIMITES ADMINISTRATIVES
— Périmètre du S.A.G.E Audomarois

PRELEVEMENTS D'EAUX SOUTERRAINES POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

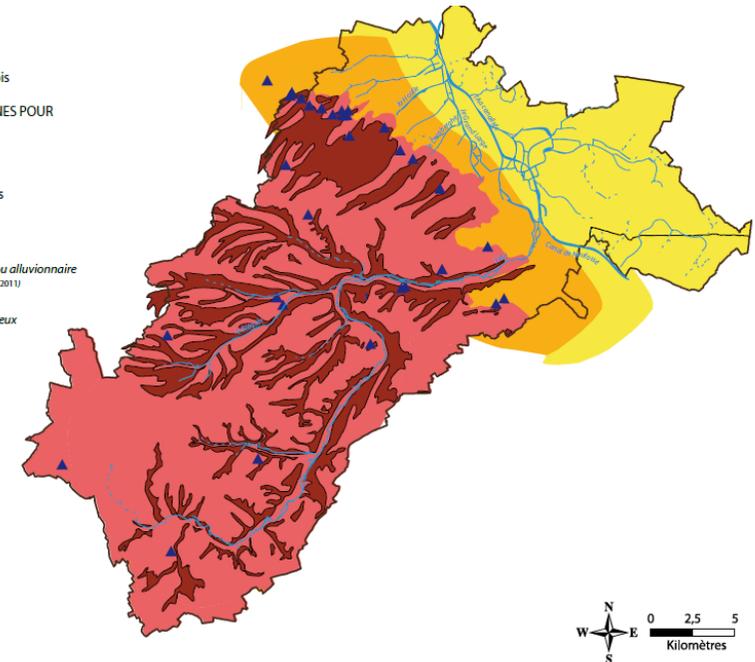
▲ Prélèvement en activité

Vulnérabilité des nappes souterraines

- Vulnérabilité très forte
Craie affleurante ou sub-affleurante
- Vulnérabilité forte
Craie sous recouvrement limoneux ou alluvionnaire
(Limite de recouvrement tertiaire : ERM-SMAREZ, 2011)
- Vulnérabilité moyenne
Craie sous recouvrement argilo-sableux
- Vulnérabilité faible

RESEAU HYDROGRAPHIQUE

- Cours d'eau
- - - Cours d'eau temporaires
- Canaux et rivières canalisées



Analyse :

Cet indicateur évalue la qualité des eaux souterraines en nitrates et en phytosanitaire qui sont les deux paramètres responsables du déclassement de l'état chimique des eaux souterraines

Celle-ci est relativement stable d'une année sur l'autre, il est donc difficile de déterminer une tendance à long terme.

II. Lutte contre les pollutions

Indicateur II-01 :

Les zonages d'assainissement des eaux usées : état d'avancement.

Indicateur II-02 :

Taux de desserte des réseaux d'assainissement.

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

Communes

Unité :

/

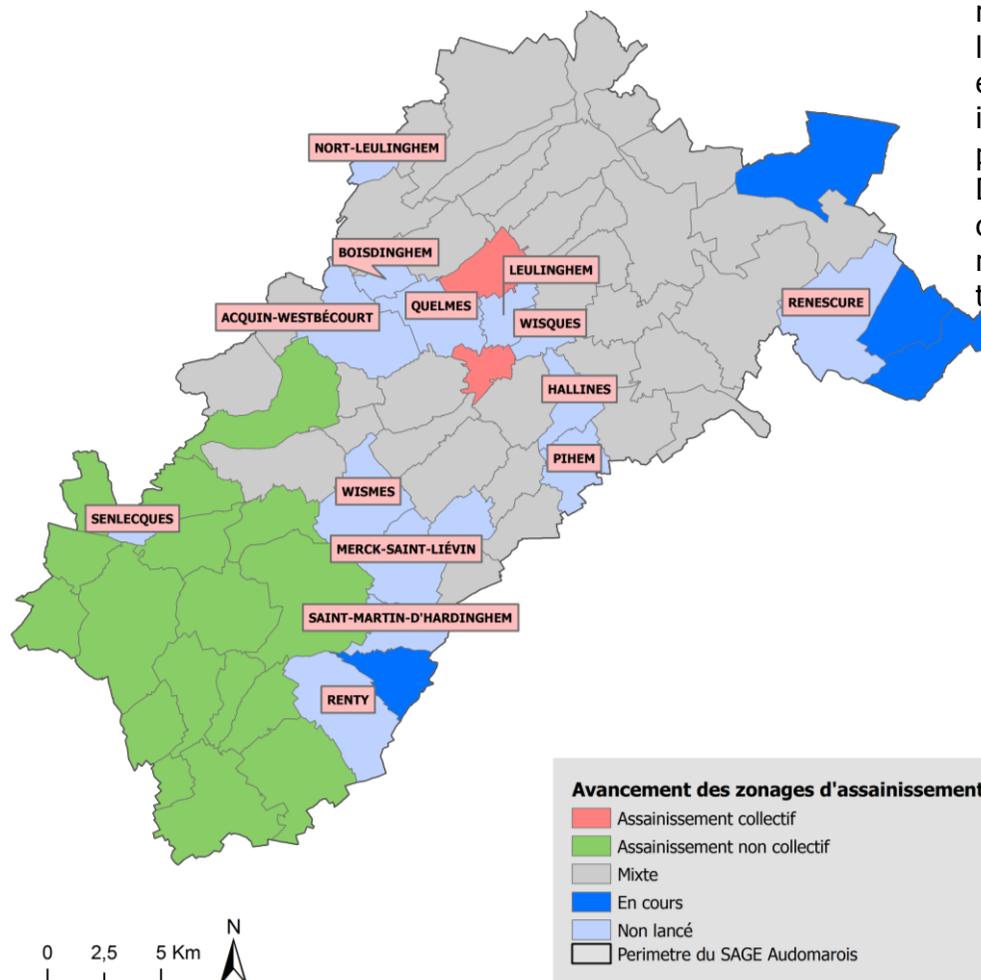
Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie

Indicateur du SDAGE

Résultats :

Année 2011

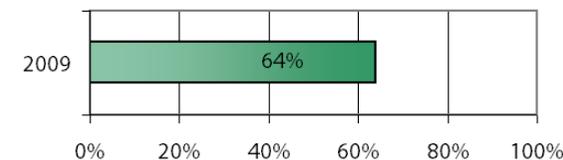


Analyse :

Certaines communes du territoire n'ont pour le moment pas transmis l'information sur leur zonage à l'Agence de l'Eau Artois Picardie. SI les zonages ont été réalisés, il conviendrait que les communes en informent l'Agence de l'Eau car cela leur peut permettre d'être éligibles à certaines subventions. Dans le cas où les zonages ne seraient pas réalisés à ce jour, il conviendrait de réaliser les études dans les meilleurs délais afin de pouvoir orienter au mieux les travaux d'assainissement à réaliser sur la commune.

Taux de raccordement à l'assainissement collectif

Taux de desserte



Analyse :

L'estimation est réalisée à partir des volumes d'eau facturés : environ 64 % des habitants sont desservis par un réseau de collecte des eaux usées.

II. Lutte contre les pollutions

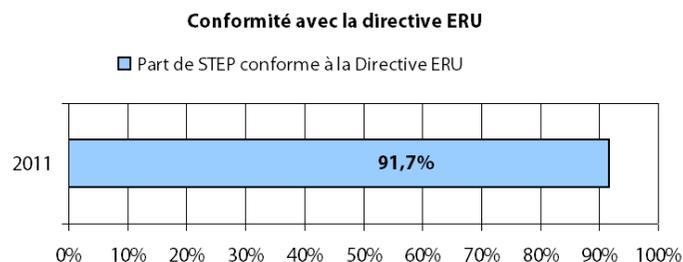
Indicateur II-03 :

Part de stations d'épurations (STEP) conformes à la Directive Eaux Résiduaires Urbaines.

Indicateur II-04 :

Part d'équivalent-habitant pour lequel le traitement de l'azote et du phosphore est réalisé.

Résultats :

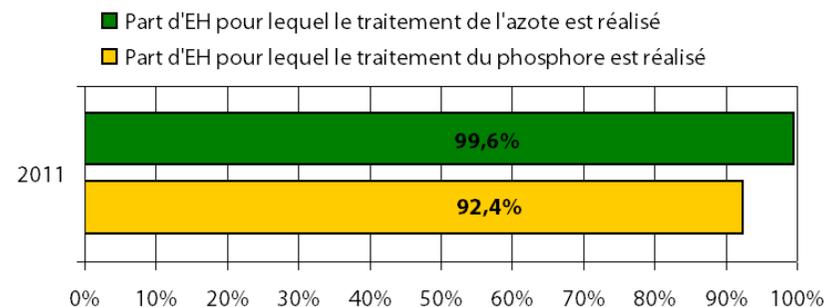


Analyse :

Il s'agit du pourcentage d'agglomérations conformes à la directive « eaux résiduaires urbaines ». Cette conformité s'évalue sur le traitement des effluents mais aussi sur leur collecte.

La station de Leulinghem a été mise en service en 2011 et la station de Bléquin est en cour de travaux.

Traitement épuratoire du phosphore et de l'azote



Analyse :

D'après les données de la DDTM, la quasi-totalité des stations d'épuration ont mis en place des traitements de l'azote et/ou du phosphore. Cependant, cela ne signifie pas que les autres stations les nécessitent. Pour vérifier si ce type de traitement est nécessaire dans certains secteurs, un suivi du milieu a été mis en place.

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

%

Source :

DDTM 62

Indicateur du SDAGE

II. Lutte contre les pollutions

Résultats :

Indicateur II-05 :

Part de communes qui bénéficient d'un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Indicateur II-6 :

Etat d'avancement des diagnostics des dispositifs d'assainissement non collectif et taux de non-conformité.

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

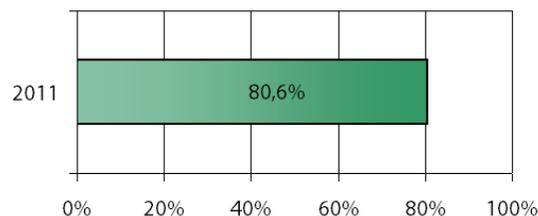
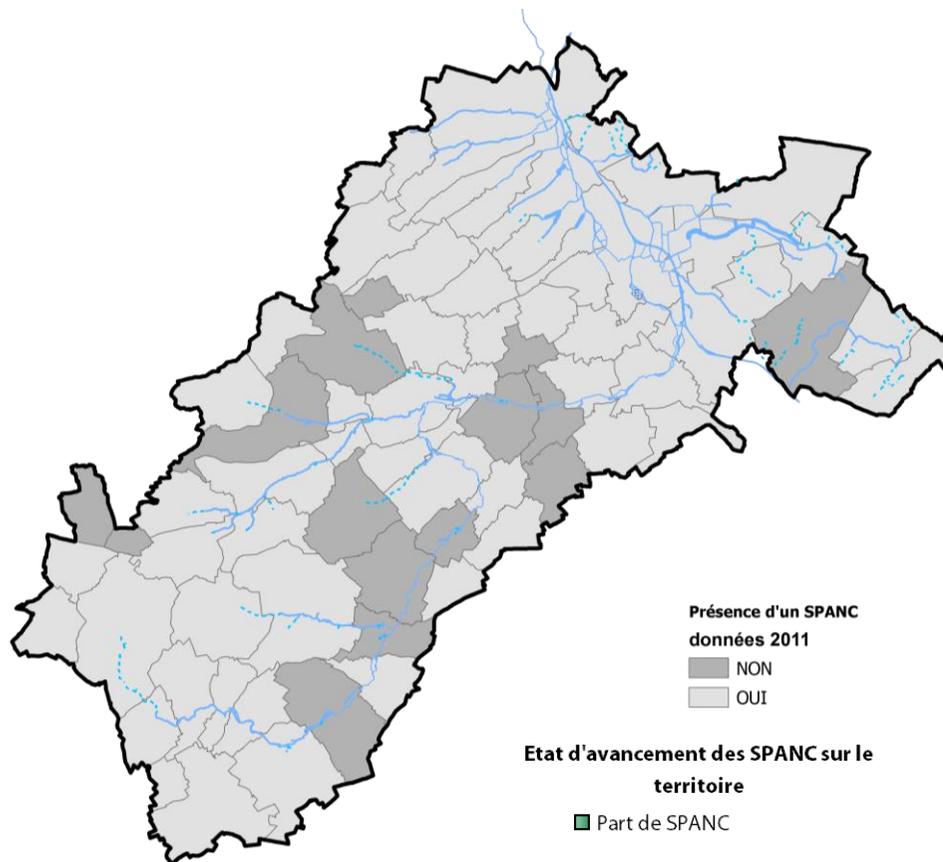
Communes

Unité :

%

Source :

SPANC



Analyse :

Comparativement aux données sur le bassin Artois Picardie, l'Audomarois montre une implication forte dans la mise en place de SPANC sur le territoire avec 80.6% du territoire couvert.

Concernant les taux de conformité, la récupération des données sur le territoire est pour l'instant incomplète ne permettant pas une analyse complète.

A savoir que plusieurs priorités sont définies pour définir la conformité des installations étudiées.

Priorité 1 : impact environnemental important (une filière totale doit être mise en place). Cela représente 10% des installations sur les communes diagnostiquées.

Priorité 2 : impact environnemental important (il existe une filière de prétraitement mais il manque le traitement). Cela représente 37% des installations sur les communes diagnostiquées.

Priorité 3 : pas d'impact environnemental (le système est conforme malgré quelques petits aménagements sont à prévoir). Cela représente 30% des installations sur les communes diagnostiquées.

Priorité 4 : pas d'impact environnemental (installation conforme et aucun travaux n'est à prévoir). Cela représente 20% des installations sur les communes diagnostiquées.

II. Lutte contre les pollutions

Indicateur II-7 :

Nombre d'industrie à redevance « Agence »

Indicateur II-8 :

Nombre de sites et sols pollués dans la base de données BASOL

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

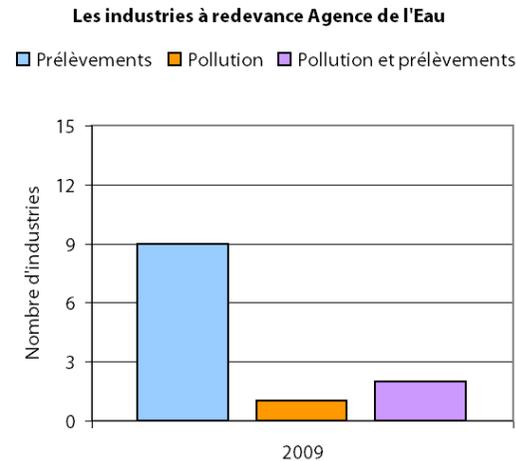
Unité :

Nb

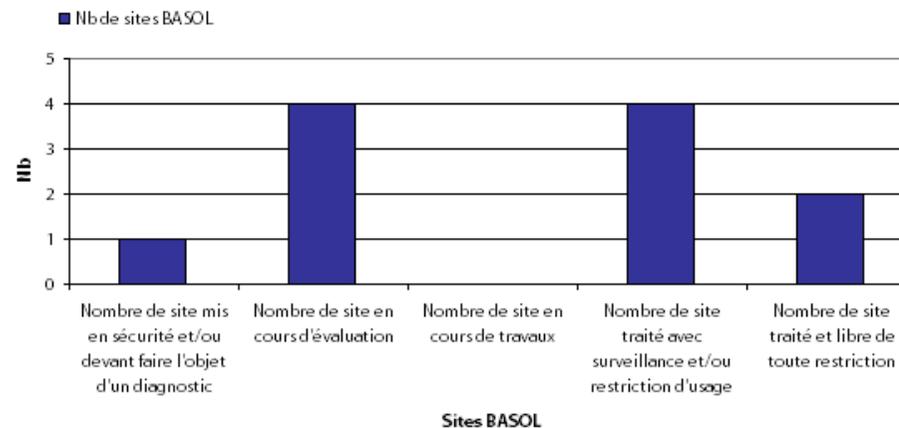
Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie
BD BASOL

Résultats :



Actions sur les sites pollués du SAGE Audomarois



Analyse :

Les taux de conformité des rejets d'ICPE ne nous ont pas été transmis. Un problème de confidentialité est toujours évoqué quant à la demande de ces informations.

L'Agence de l'Eau Artois Picardie nous a transmis le nombre d'industries soumises à redevance (données de l'année 2009).

BASOL est une base de données nationale sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

Les différentes classes de sites correspondent à celles de BASOL.

Ces différentes valeurs sont extraites de BASOL à la date du 28 février 2011.

II. Lutte contre les pollutions

Indicateur II-9 :

Etat physico-chimique des masses d'eaux de surface

Indicateur D'ETAT

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

Masse d'eau

Unité :

/

Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie

Indicateur du SDAGE

Résultats :

Masse d'eau superficielle			
	Aa rivière	Aa canalisée	Etang du Romelaëre
Etat physico-chimique	Bon	Passable	Mauvais

Source : Agence de l'Eau Artois-Picardie, 2008-2009

Analyse :

L'état physico chimique des cours d'eau est déterminé à partir des résultats des éléments de physico-chimie sur deux ans. Les éléments de qualité pris en compte sont le bilan oxygène, la température, les nutriments et l'acidification. Les règles d'évaluation et les seuils par paramètres sont définis dans l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif à l'évaluation de l'état des eaux douces de surface

Les principaux paramètres physico-chimiques responsables des états moyen, médiocre voire mauvais, sont globalement les nutriments (et non plus la matière organique) tels que le phosphore total, les nitrites et les ions ammonium.

Les résultats présentés dans le tableau sont issus notamment du diagnostic réalisé en son temps pour l'élaboration du SDAGE Artois Picardie approuvé en 2009. Les informations n'ont pas évolué à ce jour. Cependant, il convient de noter que l'échéance finale reste 2015 pour obtenir des cours d'eau de bonne qualité.

II. Lutte contre les pollutions

Indicateur II-10 :

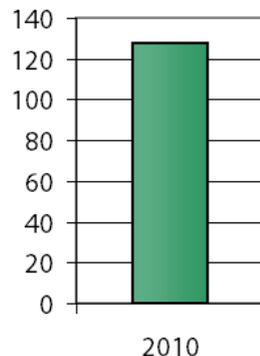
Superficie concernée par des mesures de type « Programme Eau et Agriculture »

Indicateur II-11 :

Etat des lieux de l'agriculture biologique sur le territoire : superficie des exploitations et nombre d'exploitants.

Résultats :

Programme Eau et Agriculture
■ Surface concernée (ha)



Analyse :

Concernant l'agriculture, on constate que 20 hectares de terres agricoles ont été contractualisés sous le Programme Eau et Agriculture (PEA) de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Ce dispositif vient en complément du dispositif MAE, cependant, il prendra fin en 2012.

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

Ha, nb

Source :

AEAP, PNRCMO, SmageAa, GABNOR,

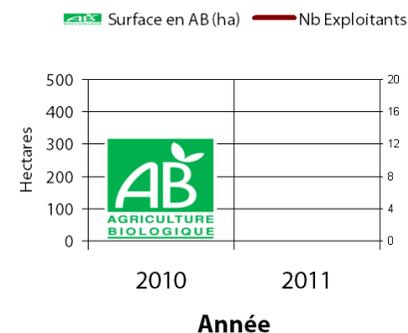
Année	2010
Surface en AB (ha)	321
Nb Exploitants	9
Part d'Agriculture biologique Nord Pas-de-Calais	0,007
Part d'Agriculture biologique France	0,4
Part d'Agriculture biologique France	2,1
SAU (recensement 2000) (ha)	46780

Parallèlement, l'observatoire de la bio estime que 321 hectares de terrains sont en mode de culture biologique répartis sur 9 exploitations.

La conversion au biologique semble se faire de manière progressive et l'adhésion aux MAE contribue à améliorer les impacts potentiels sur la ressource en eau.

Indicateur du SDAGE

L'agriculture biologique sur le SAGE Audomarois



III. Valorisation des milieux aquatiques

Indicateur III-01 :

Linéaire de cours d'eau couvert par un programme pluriannuel d'entretien et/ou faisant l'objet d'un plan de gestion.

Indicateur III-02 :

Restauration de la continuité écologique : plus grand tronçon franchissable en dévalaison et montaison

Résultats :

110 km de cours d'eau (l'Aa et ses affluents) est couverte par un plan de gestion depuis 2007. De plus une étude pour la définition d'un plan de gestion sur les rivières wateringue a été lancée en juin 2011 représentant 170km de cours d'eau.

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Calendrier spécifique

Echelle :

SAGE

Unité :

km

Source :

SmageAa
PNRCMO

LIMITES ADMINISTRATIVES

--- Périmètre du S.A.G.E Audomarois

FRANCHISSABILITÉ DES OUVRAGES

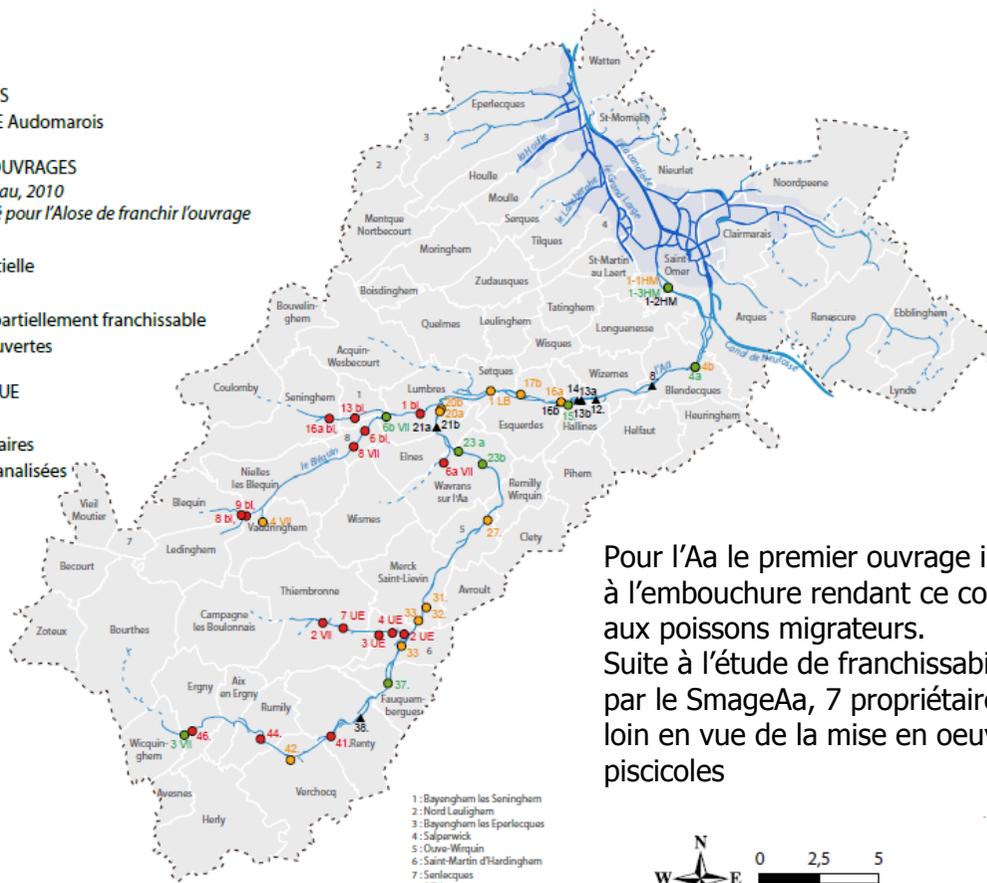
Donnée de l'Agence de l'Eau, 2010

Franchissabilité : capacité pour l'Alose de franchir l'ouvrage

- Franchissable
- Franchissabilité partielle
- Infranchissable
- ▲ Infranchissable ou partiellement franchissable si les vannes sont ouvertes

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

- Cours d'eau
- - - Cours d'eau temporaires
- Canaux et rivières canalisées
- Marais audomarois



Pour l'Aa le premier ouvrage infranchissable se situe directement à l'embouchure rendant ce cours d'eau quasiment inaccessible aux poissons migrateurs.

Suite à l'étude de franchissabilité des ouvrages sur l'Aa menée par le SmageAa, 7 propriétaires sont volontaires pour aller plus loin en vue de la mise en oeuvre de dispositifs de franchissement piscicoles

III. Valorisation des milieux aquatiques

Indicateur III-03 :

Recensement des espèces végétales et animales invasifs recensés sur le territoire

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

/

Source :

PNRCMO
Conservatoire national de Bailleul

Indicateur du SDAGE

Résultats :

Espèces végétales aquatiques invasives recensées sur le territoire du SAGE Audomarois

Aster à feuilles de saule
Aster de Virginie
Aster lancéolé
Elodée de Nuttall
Elodée du Canada
Balsamine géante
Berce du Caucase
Renouée de Sakhaline
Renouée du Japon
Balsamine de l'Himalaya
Azolle fausse-filicule
Bident à fruits noirs
Buddleia de David
Ludwigie fausse-péplide
Myriophylle du Brésil
Lentille d'eau minuscule
Lentille d'eau turionifère
Solidage glabre

Source : CNBNT, 2005, 2009

Nombre d'espèces végétales recensées	16
---	----

Espèces animales invasives recensées sur le territoire du SAGE Audomarois

Ecrevisse de Louisiane
Clam asiatique
Moule zébrée
Carassin commun
Cocinelle asiatique
Crabe chinois
Tortue de Floride
Rat musqué
Ragondin

Source : CNBNT, 2005, 2009

Nombre d'espèces animales recensées	9
--	---

Analyse :

Les données obtenues sont trop générales pour permettre une analyse fine de l'évolution des espèces invasives sur le territoire. Une compilation des données sera nécessaire.

III. Valorisation des milieux aquatiques

Indicateur III-04 :

La prise en compte, la protection et la restauration des zones humides

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

Ha, nb

Source :

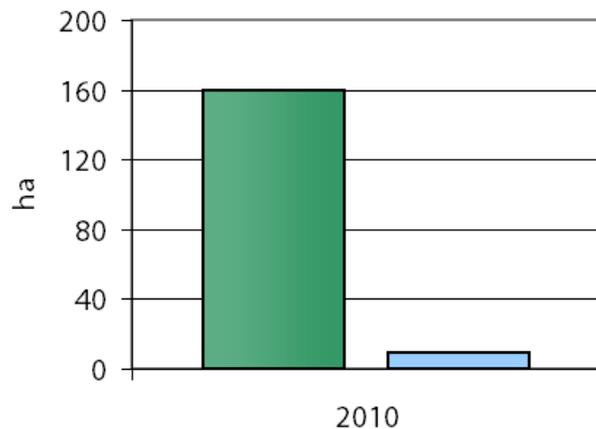
Agence de l'Eau Artois-Picardie
PNRCMO, Natura 2000, Eden 62,
ENS

Indicateur du SDAGE

Résultats :

La restauration des zones humides

- Cumul de surface de zone humides acquises avec des aides de l'Agence
- Cumul de surface de zone humides entretenues avec des aides de l'Agence



Analyse :

Les données concernant ces thèmes n'ont pu être fournies en raison de l'absence de compilation des données existantes. La seule donnée qui a pu être renseignée concerne les surfaces de zones humides restaurées qui ont bénéficié notamment de subventions de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

IV. Gestion de l'espace et des écoulements

Indicateur IV-01 :
 Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles pris par an de puis 1988 et par communes.

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :
 Annuelle

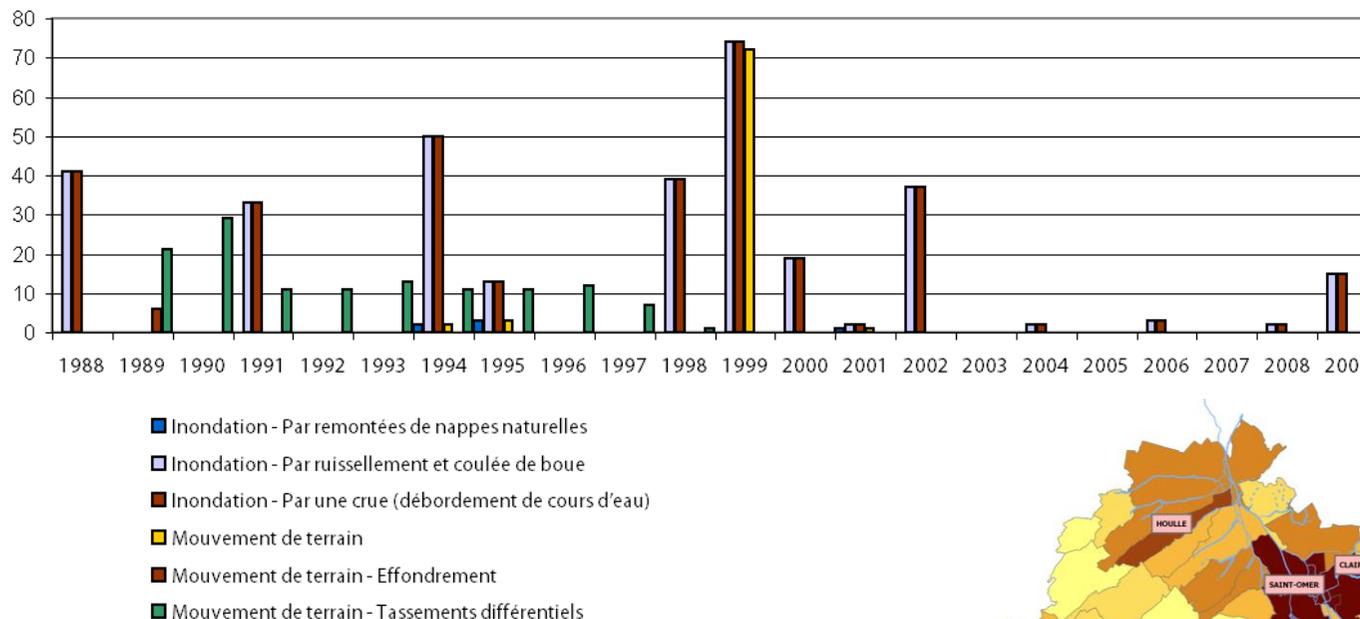
Echelle :
 Communes

Unité :
 Nb

Source :
 BD GASPARD

Résultats :

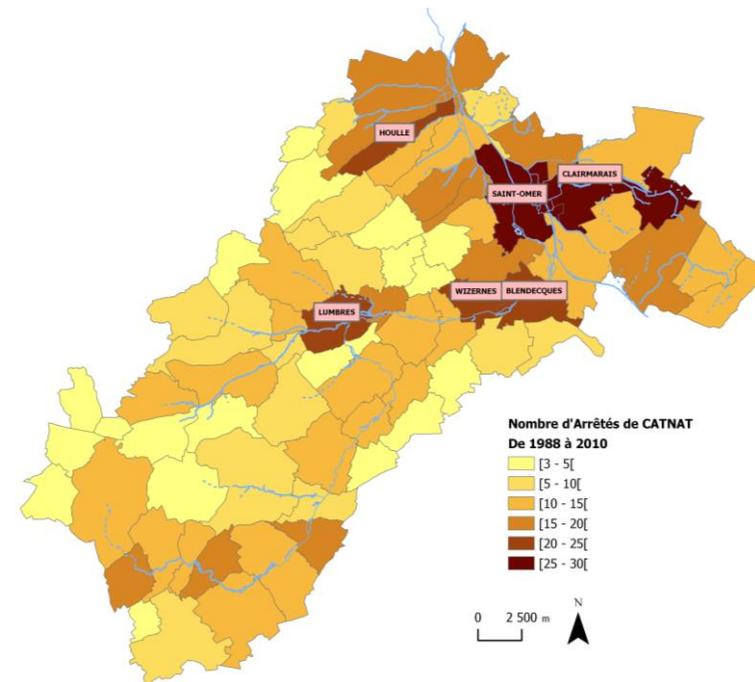
Les Arrêtés de catastrophes naturelles



Analyse :

Cet indicateur montre une tendance à la baisse depuis 2002

Cependant, cet indicateur est à relativiser étant donné qu'un arrêté peut être pris pour une seule maison sinistrée.



IV. Gestion de l'espace et des écoulements

Indicateur IV-02:
Rapport entre le nombre de PPRI
approuvé et programmé

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :
Annuelle

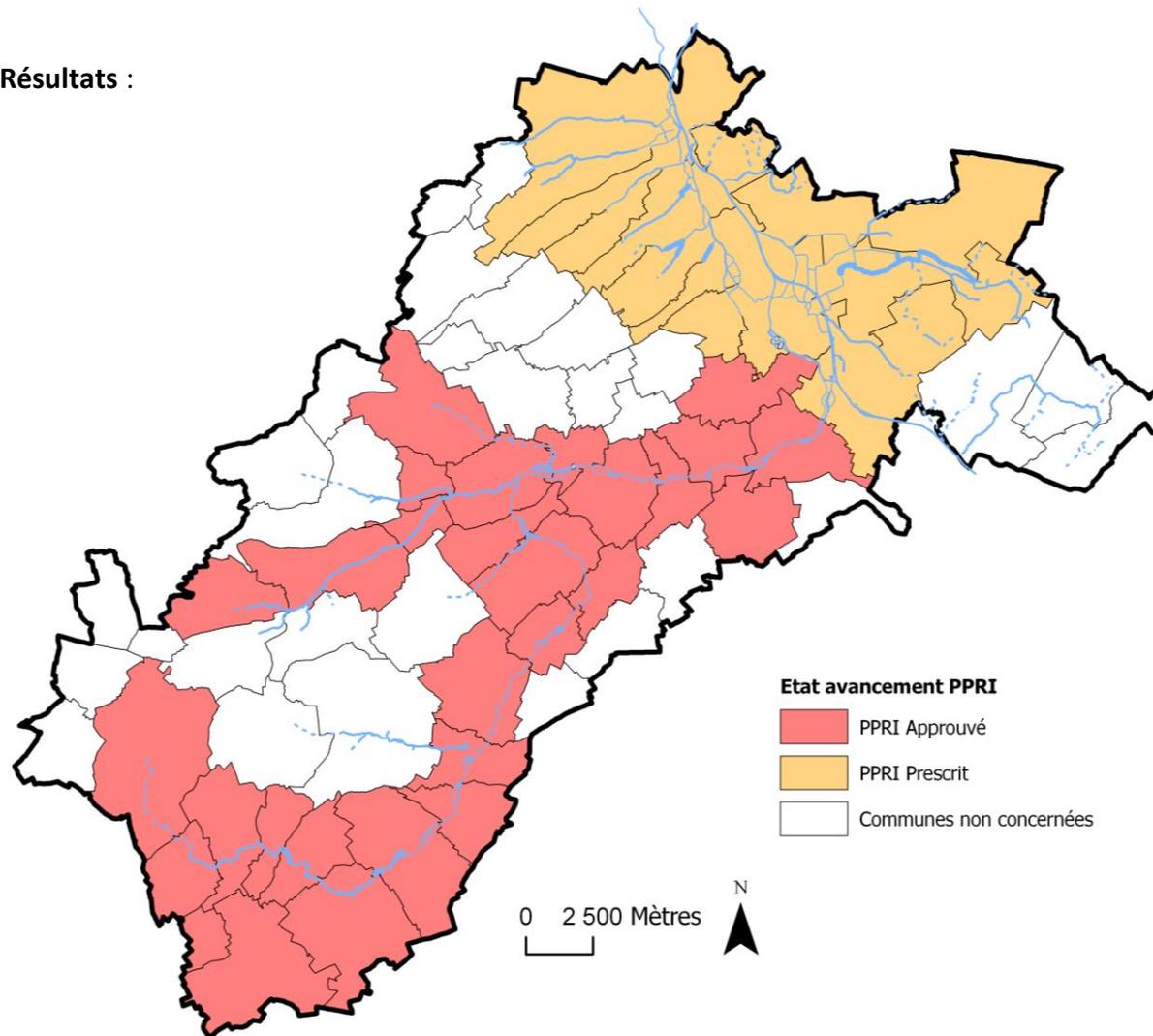
Echelle :
Communes

Unité :
%

Source :
DDTM 62

Indicateur du SDAGE

Résultats :



Analyse :

Le PPR de la vallée de l'Aa est approuvé depuis le 7 décembre 2009 et concerne 29 communes.

Le PPR du marais est prescrit depuis 2000. Une réflexion est en cours afin d'envisager la poursuite de son élaboration.

IV. Gestion de l'espace et des écoulements

Indicateur IV-03 :

Programme de lutte contre les inondations

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Echelle :

Unité :

Source :

Indicateur du SDAGE

Résultats :

LIMITES ADMINISTRATIVES

— Périmètre du S.A.G.E Audomarois

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S)

- - - Communes ayant l'obligation réglementaire de réaliser un Plan Communal de Sauvegarde (PPRI approuvé)

■ Plan Communal de Sauvegarde réalisé

■ Plan Communal de Sauvegarde en cours de réalisation

□ Absence de données

Inventaire réalisé fin 2010, SmageAa

MÉMOIRE DU RISQUE

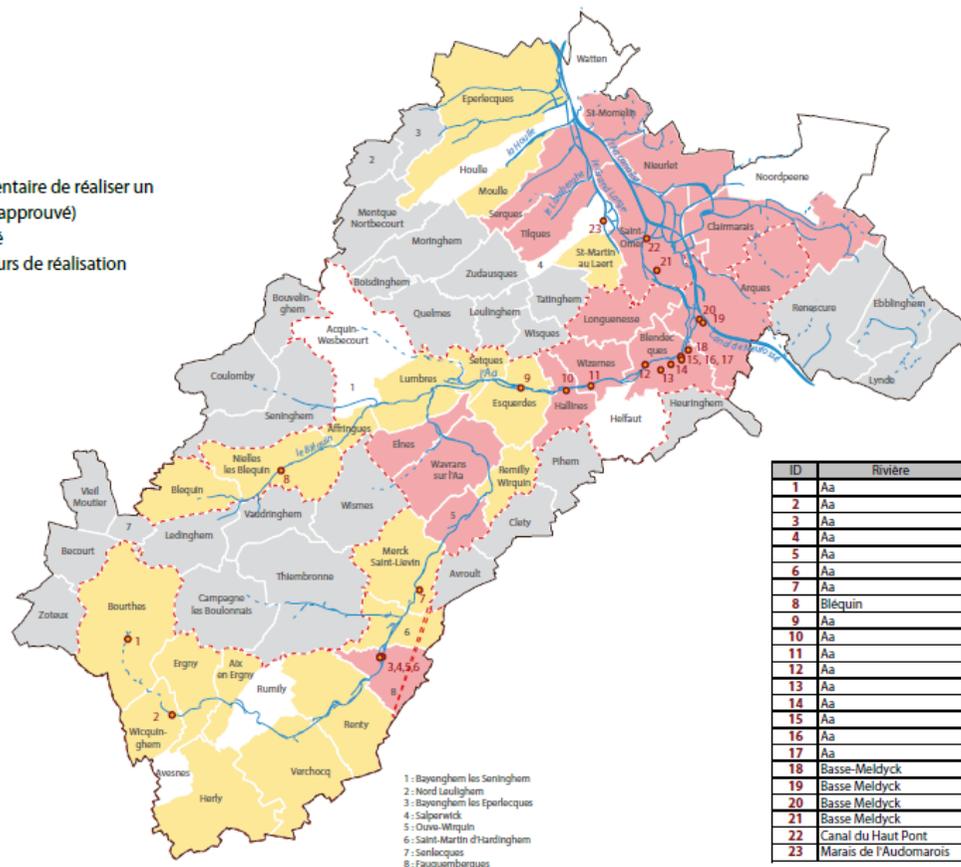
● Repère de crue

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

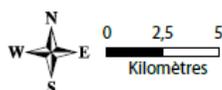
— Cours d'eau

- - - Cours d'eau temporaires

— Canaux et rivières canalisés



ID	Rivière	Commune	Crue
1	Aa	Bourthes	28/02/2002
2	Aa	Wicquinghem	28/02/2002
3	Aa	Fauquembergues	01/11/1998
4	Aa	Fauquembergues	01/03/2002
5	Aa	Fauquembergues	1964
6	Aa	Fauquembergues	01/03/2002
7	Aa	Merck St Liévin	01/03/2002
8	Blequin	Nielles les Blequin	13/08/2006
9	Aa	Esquerdès	01/03/2002
10	Aa	Hallines	01/03/2002
11	Aa	Wizernes	01/03/2002
12	Aa	Blendecques	01/03/2002
13	Aa	Blendecques	01/03/2002
14	Aa	Blendecques	01/03/2002
15	Aa	Blendecques	1880
16	Aa	Blendecques	1891
17	Aa	Blendecques	01/03/2002
18	Basse-Meldyck	Blendecques	1880
19	Basse Meldyck	Arques	01/03/2002
20	Basse Meldyck	Arques	01/03/2002
21	Basse Meldyck	Saint-Omer	01/03/2002
22	Canal du Haut Pont	Saint-Omer	1894
23	Marais de l'Audomarois	Salperwick	1880



Analyse :

Le SmageAa a répondu au deuxième semestre à l'appel à projet PAPI.

Celui-ci reprend en particulier le programme de mobilisation du champ d'expansion des crues qui est en phase « projet », un programme de résorption des désordres locaux, la pose de repères de crue matérialisés avec l'accord des maires concernés, l'accompagnement des communes pour l'élaboration de leur Plan Communal de Sauvegarde.

IV. Gestion de l'espace et des écoulements

Indicateur IV-04 :
 Nombre de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ayant un zonage « eaux pluviales » ou ayant mis en place une gestion des eaux pluviales au regard des enjeux.

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :
 Annuelle

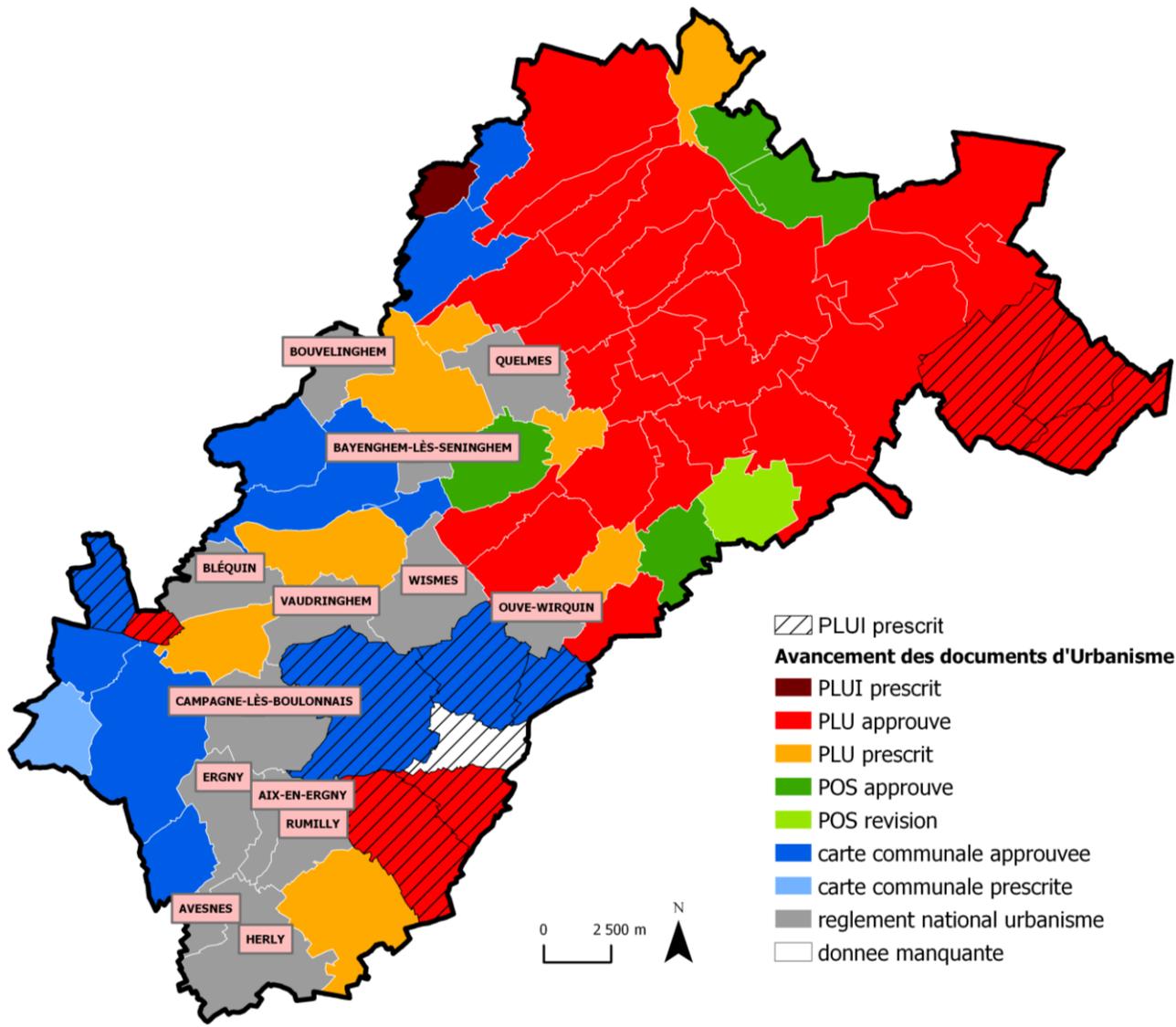
Echelle :
 SAGE

Unité :
 Nb

Source :
 Agence de l'Eau Artois-Picardie

Indicateur du SDAGE

Résultats :



Analyse :
 Les données concernant ces thèmes n'ont pu être fournies en raison de l'absence de compilation des données existantes.

Les PLU considérés comme ayant mis en place une gestion des eaux pluviales sont ceux ayant mis en place des mesures (création de bassin, entretien des fossés...) ou ayant des prescriptions (infiltration à la parcelle, noues pour les nouveaux aménagements).

Il est à rappeler que les documents d'urbanisme devront être mis en compatibilité avec les nouveaux SAGE dans un délai de 3 ans après son approbation.

V. Maintien des activités du marais audomarois

Indicateur V-01 :

Evolution de l'occupation du sol sur le marais audomarois

Indicateur D'ETAT

Fréquence de mise à jour :

5 ans

Echelle :

Marais

Unité :

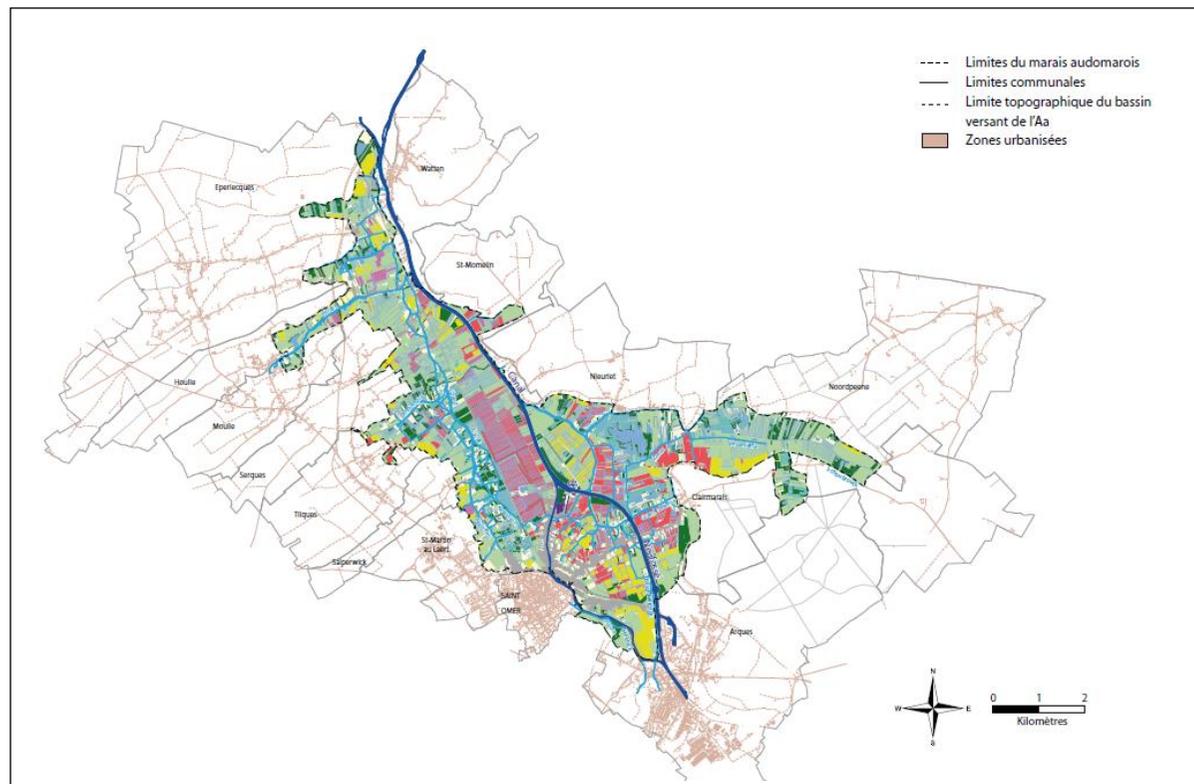
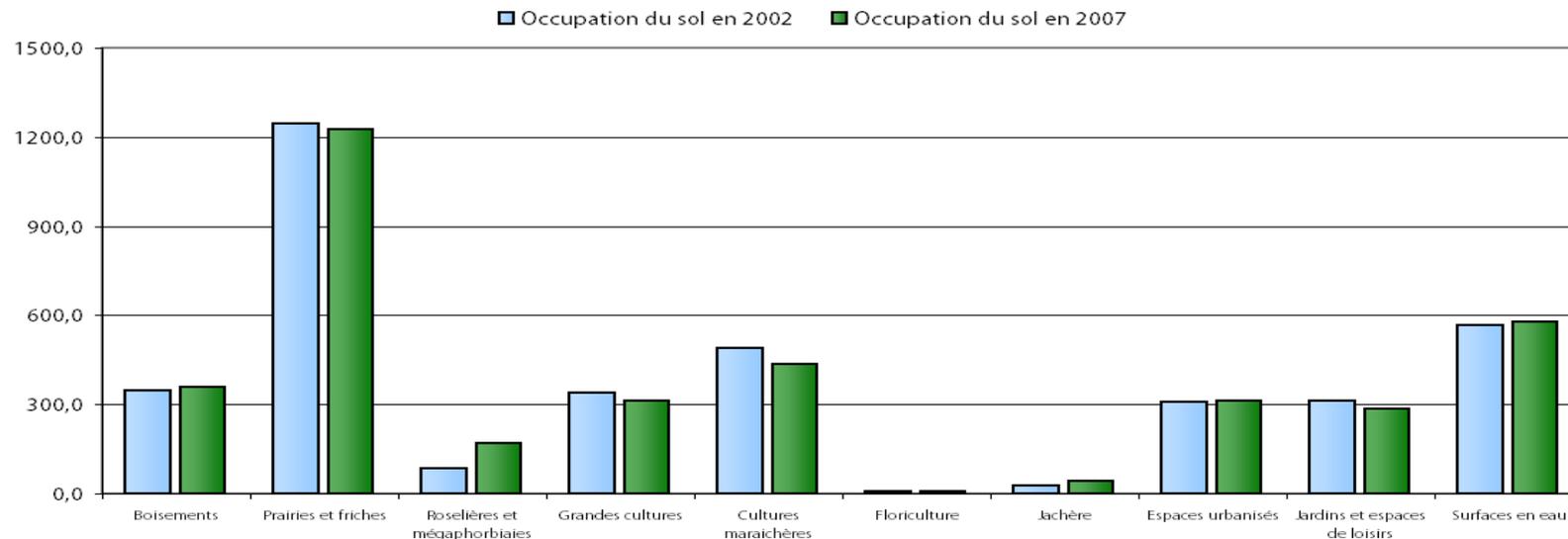
ha

Source :

PNRCMO

Résultats :

Evolution de l'occupation du sol sur le marais audomarois



Analyse :

La nouvelle étude de l'occupation des sols en 2012 permettra d'avoir une vue plus précise de l'évolution sur le territoire.

V. Maintien des activités du marais audomarois

Indicateur V-02 :

Évolution du nombre d'habitations légères de loisirs (HLL) dans le marais audomarois

Indicateur V-03 :

Nombre de rats musqués piégés

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

5 ans

Echelle :

Marais

Unité :

Nb

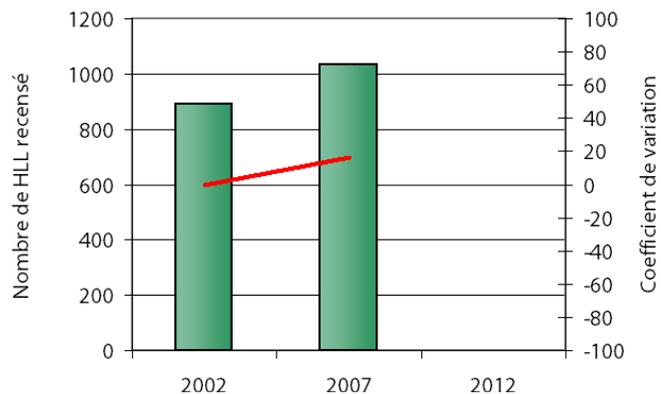
Source :

PNRCMO, CASO

Résultats :

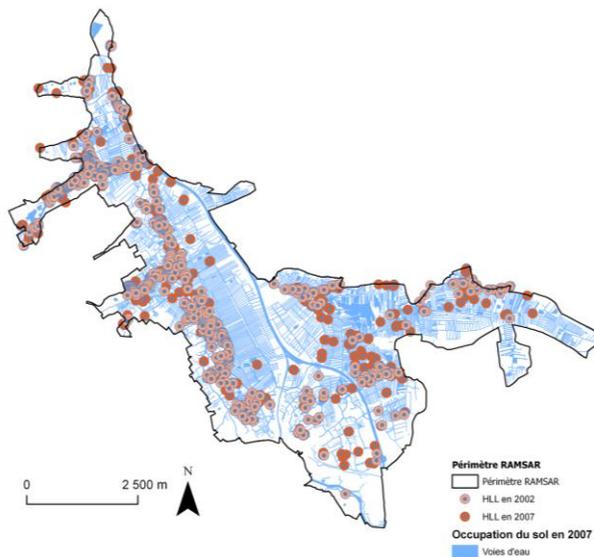
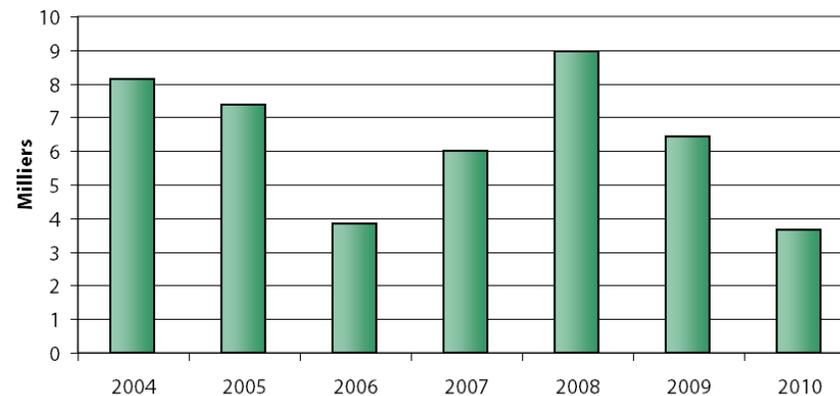
Evolution des habitations légères de loisirs (HLL) sur le marais audomarois

■ Nbre de HLL recensé — Coefficient de variation



La lutte contre le rat musqué

■ Nombre de rats musqués piégés



Analyse :

VI. Communiquer et sensibiliser autour du SAGE

Indicateur VI-01 :

Nombre d'actions de communication initiées par la CLE

Indicateur VI-02 :

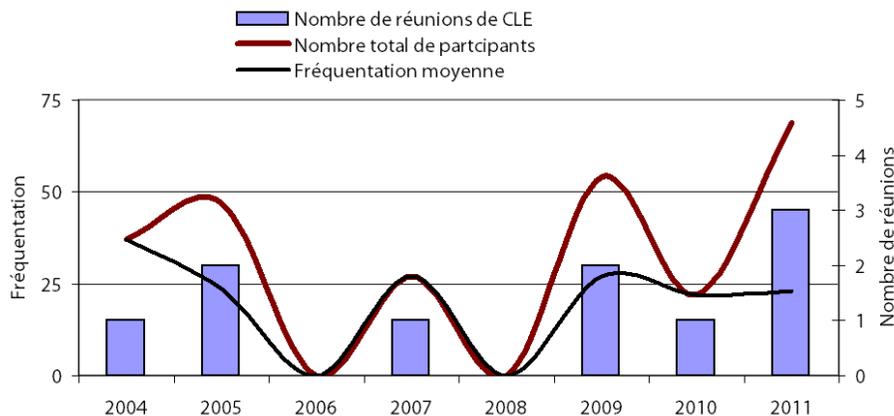
Nombre d'envoi par année du document SAGE

Indicateur VI-03 :

Nombre de connexions par année sur le site du SAGE

Résultats :

Activité de la Commission Locale de l'Eau



Analyse :

Le nombre de réunion de CLE est en moyenne d'une à deux selon les années. A noter l'absence de réunion de CLE en 2006 et en 2008 du fait de l'absence d'une liste de CLE officielle a la suite d'élections. En 2011 il y aura eu en tout 4 réunion de CLE afin d'avancer efficacement dans la procédure de révision du SAGE sans compter les réunions des commissions thématiques.

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

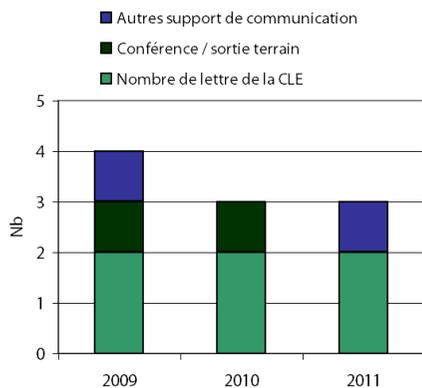
Echelle :

Unité :

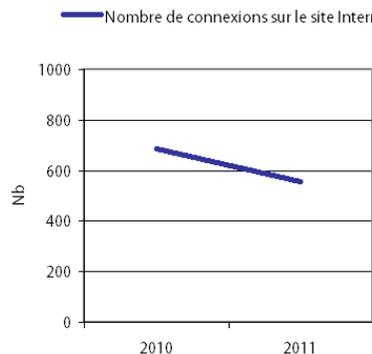
Source :

Indicateur du SDAGE

Nombre d'actions de communication



Visite du Site Internet : www.sage-audomarois.com



En ce qui concerne les opérations de communication , 2 lettres de la CLE sont réalisés chaque année, ainsi que diverses manifestations ou guides et la mise a jour du site internet.

Cependant la question de la pertinence des modalités de communication sur le SAGE est posée et une réflexion devrait avoir lieu afin de valoriser ces méthodes de communication.

GLOSSAIRE

> Bassin versant

Zone géographique où toutes les eaux s'écoulent vers le point le plus bas (l'exutoire) et se rejoignent pour former un cours d'eau, un lac ou une nappe souterraine. Ainsi dans un bassin versant, il y a continuité : longitudinale, de l'amont vers l'aval (ruisseaux, rivières, fleuves) ; latérale, des crêtes vers le fond de la vallée ; verticale, des eaux superficielles vers des eaux souterraines et vice versa. Les limites sont la ligne de partage des eaux superficielles.

> Bon état écologique

Bonne qualité des rivières, lacs, estuaires et côtes du point de vue aquatique et de la composition chimique de l'eau. Le bon état écologique est un des objectifs souhaités pour 2015 par l'Europe.

> CLE

Commission locale de l'eau. Commission de concertation instaurée par la loi sur l'eau du 3/01/92 et instituée par le préfet, elle est chargée de l'élaboration, de la révision et du suivi d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Sa composition est fixée par la loi et précisée par décret.

> Corridor biologique

Ensemble naturel qui garantit habitat et dispersion à la faune et la flore. En reliant les habitats, les corridors sont donc des espaces de circulation pour les espèces ainsi que des lieux de refuge et de vie.

> Crue

Phénomène caractérisé par une montée plus ou moins brutale du niveau d'un cours d'eau, liée à une croissance du débit jusqu'à un niveau maximum. Ce phénomène peut se traduire par un débordement du lit mineur. Les crues font partie du régime d'un cours d'eau. En situation exceptionnelle, les débordements peuvent devenir dommageables par l'extension et la durée des inondations (en plaine) ou par la violence des courants (crues torrentielles). On caractérise aussi les crues par leur période de récurrence ou période de retour.

> DCE

Directive cadre sur l'eau. Elle fixe pour les 27 Etats membres européens un calendrier, un programme de travail, et un objectif : atteindre le bon état écologique en 2015.

> Ecosystème (biotope - biocénose)

L'écosystème est l'ensemble des phénomènes biologiques contribuant à l'évolution d'un milieu naturel. L'écosystème est constitué par le biotope et la biocénose. Le biotope est l'espace où les facteurs physiques et chimiques de l'environnement restent sensiblement constants (une grotte, une mare...). La biocénose est l'ensemble des êtres vivants (animaux et végétaux) qui vivent dans le biotope.

> Erosion

Phénomène d'entraînement des sols par la pluie, le vent et les vagues.

> Espèce végétale invasive

Espèce qui, s'étant établie dans un nouveau domaine géographique (écosystème ou habitat naturel ou semi-naturel), y est un agent de perturbation et nuit à la diversité biologique.

> Expansion des crues

Les zones d'expansion des crues sont des espaces naturels ou aménagés où se répandent les eaux lors du débordement des cours d'eau (lit majeur). L'expansion momentanée des eaux diminue la hauteur maximum de la crue et augmente sa durée d'écoulement. Cette expansion participe à la recharge de la nappe alluviale et au fonctionnement des écosystèmes aquatiques et terrestres. En général, on parle de zone d'expansion des crues pour des secteurs non ou peu urbanisés et peu aménagés.

> Frayère

Lieu de reproduction des poissons, la femelle déposant ses oeufs et le mâle les fécondant.

> GDON

Groupe de défense des organismes nuisibles. Structure qui surveille localement l'apparition et l'évolution d'organismes nuisibles pour les cultures, notamment les rats musqués.

> Lit majeur

Espace situé entre le lit mineur et la limite de la plus grande crue historique répertoriée.

> Lit mineur

Espace fluvial, formé d'un chenal unique ou de chenaux multiples et de bancs de sables ou galets, recouverts par les eaux coulant à pleins bords avant débordement.

> Mesures agri-environnementales

Les mesures agri-environnementales visent une meilleure prise en compte de l'environnement (protection des eaux,...) dans les pratiques agricoles. Le dispositif est co-financé par l'Europe, l'état et dans certains cas par les Agences de l'Eau.

> Plan Communal de Sauvegarde

C'est un outil permettant aux communes de faire face aux situations exceptionnelles. Cette organisation vise à protéger les personnes et à les mettre en sécurité en lieu sûr (et non pas à leur porter secours qui est le rôle des services départementaux de secours) en répartissant des missions prédéfinies entre différents acteurs identifiés prenant part à la crise et en considérant les moyens disponibles sur la commune.

> Poissons migrateurs

Poissons qui se déplacent périodiquement entre leur zone de reproduction et leurs zones de développement (lieu de vie des juvéniles et des adultes). Certaines espèces vivent alternativement en eau douce et en eau de mer : ce sont les "grands migrateurs".

> Ripisylve

Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre (écotones) ; elles sont constituées de peuplements particuliers du fait de la présence d'eau pendant des périodes plus ou moins longues (saules, aulnes, frênes en bordure, érables et ormes plus en hauteur, chênes pédonculés, charmes sur le haut des berges).

> Risques liés aux inondations

Atteintes à la vie, à la santé ou dommages qui peuvent se produire dans les zones inondables. Dans celles-ci, on peut distinguer plusieurs niveaux de risques en fonction de la gravité des dommages à craindre compte tenu de la hauteur de submersion, de la vitesse du courant (pour la crue considérée) et de la vulnérabilité des sites exposés.